Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz.

Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1936)

Heft: 45

Rubrik: La censure...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch







DIRECTEUR : Jean HENNARD

Nº 45

DIRECTION,

TERREAUX 27 LAUSANNE

TÉLÉPHONE 24,480

Abonnement : 1 an, 6 Fr. Chèq. post. II 3673

Les abonnements partent du 1er janvier.

Au sprint... vers la débâcle!

Redaktionelle Mitarbeit: Sekretariat des S. L. V.

Il n'y a plus d'illusions à se faire: jamais la situation de la cinématographie en Suisse n'a été si grave. L'on aurait pu espérer, éveunt le danger, voir toutes les bonnes volontés essayer de faire un effort commun pour conjurer le mauvais sort. Hélas, les rivalités commerciales l'emportent hautement et chacun tire la couverture à hue et à dia. La solidarité n'existe que sur le parchemin de la sacro-sainte convention. à peu près bonne si elle était observée. Au contraire, chacun s'ingénie à y trouver le paragraphe qu'il est bien décidé à ne pas appliquer. On chicane, on en sète son voisin, on se demande comment on pourrait le tordre plus facilement alors que jamais l'entr'aide ne serait plus nécessaire.

Notre dernier article «Paie qui peut, paie qui veut» nous a valu quelques lettres d'approbations et d'enouragements. Cependant, ce n'est pas nous, mais bien vous, chers lecteurs, qui avez besoin de courage. Depuis le temps que vous réclamez, depuis le temps que vous protestez, il serait peut-étre l'instant de passer à l'action, quitte à vous débarrasser de certains serre-freins qui travaillent essentiellement pour leur poche, sans se soucier

acoarrasser de certains serre-freins qui travautemi essentiellement pour leur poche, sans se soucier le moins du monde des intérêts de la collectivité. On me doit pas s'associer pour la marche à la ruine, mais bien se soutenir pour l'écarter le plus longtemps possible.

LES LOYERS DOIVENT BAISSER, sous peine de mort de l'exploitation. N'est-il pas temps de faire ènergiquement comprendre, par une action concertée, à MM. les proprios que le temps est récolu de se borner à encaisser un loyer démesuré, tandis que le locataire supporte actuellement d'écrasantes difficultés de continuer normalement à tenir ses engagements. Chaque directeur de cinéma doit faire des efforts désengérés pour attirer sa clientéle. Est-di vraiment de l'intérêt des propriétuires de leur compliquer la tâche au lieu de les soutenir en prenant une juste part de leurs soucis actuels. Ne serait-il quas beaucoup plus habit de leur côté de prendre eux-mêmes l'initiative d'atténuer le joug qui pèse sur leurs malheureux locataires. Depuis quelques mois, la situation s'est considérablement aggra-LES LOYERS DOIVENT BAISSER, sous pas beaucoup plus habile de leur côté de prendre eux-mémes l'initiative d'attenuer le joug qui pèse sur leurs malheureux locataires. Depuis quelques mois, la situation s'est considérablement aggravée et il n'était probablement pas possible au moment de la fixation des loyers de penser que les affaires deviendraient si mauvaises pour les cinémas. Donc, nous voulons encore bien attendre un geste humanitaire des propriétaires, mais il serait aussi nécessaire aux directeurs de cinémas de préparer eux-mémes leur défense énergique, non plus en séances ordinaires ou extrades de l'onternative de leurs citents.

El l'on pourra passer de même à une autre exploitation, dans le véritable sens du mot: LES REDEVANCES POUR L'ENTRETIEN DU MATERIEL SONORE. De ce côté aussi, c'est le silence. Pourlant il ne doit plus être question de maintenir le statu quo et une baisse doit être obtenue soit par un simple exposé de la situation terrible des cinémas, soit, si l'on se bute à une mauvaise volonté trop évidente, par une campa mé énergique dans la population suisse pour faire commultre une des plus scandaleuses exploitations étrangères.

Pourquoi toujours vous plaindre des loueurs et vous faire tirer l'oreille pour payer les films — qui vous font viere, ne l'oubliez pas — alors que vous mettez d'autre part tant de bonne volonté?

Aux grands maux, les grands remèdes. Aidetoi, le ciel l'aidera. La fortune n'ayant jamais souri aux froussards, il serait temps de savoir, MM. les directeurs de cinémas, si vous voulez continuer à vous laisser tondre. Voulez-vous resterles éternelles poires que l'on presse avec dextérité? Alors suicez les conseils de modération que certains de vos collègnes, intéressés sans doute, vous prodiquent avec une persévérance

térité? Alors suivez les conseils de modération que certains de vos collègues, intéressés sans que certains de vos collèques, intéressés sans doute, vous prodiguent avec une persévérance suspecte. Au contraire, voulez-vous vous libérer des baillis 1936 qui vous rançonnent à qui mieux me en a consiste parmi vous des représentants actifs, soucieux de défendre avec vigueur vos intérêls les plus élémentaires, les plus urgents et non pas des moutons, calmes soit par inertie, soit peut-étre par des «combines» qui échappent à votre âme honnéle.

VOULEZ-VOUS LA LIBERTE ? ALORS SOR-TEZ DE VOTRE TORPEUR.

Autrement, commandez de suite cercueils, cier-ges et prières : la cinématographie suisse va mourir... avec l'appui inconscient de ses meilleurs

1936-1937!

Offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, Deutsche und Italienische Schweiz.

Von J. DERENDINGER, Solothurn.

Das Verleihangebot - Starfilme an der Spitze Was steht uns bevor?

Zeitlich ist es vielleicht zu früh, heute schon Zeitlich ist es vielleicht zu früh, neute senon über die Saison 1936-37 zu reden. Und doch ist es für den Theaterbesitzer wertvoll und willkommen, frühzeitig über die nun zur Vermietung gelangenden neuen Produktionen orientiert zu sein, Mehrere sehweizerische Grossverleiher haben ihr Programm 1936-37 bereits bekanntgegeit ben — auf das Angebot der andern werden wir noch zurückkommen — so dass heute schon eine

ben — auf das Angebot der andern werden wir noch zurückkommen — so dass heute schon eine kurze, allerdings unvollständige Übersicht möglich ist.

Die Columbus-Film A.G. (Zürich) stellt einen Paula Wessely-Film an die Spitze ihrer Produktion. Die Tatsache, dass Atilla Hörbiger ihr Gegenspieler ist und Geza von Bolvary — er hat uns schon viele Erfolgsfilme geschenkt — die Regie führt, sind positive Elemente, die Erfolg versprechen. «La Garçonne» (nach dem Roman von Vietor Margueritte) hat im Capitol Zürich bereits seine Zugkraft bewiesen. Grosses verspricht der französische Marinefilm «Klar zum Gefecht» (Veille d'armes), der zurzeit in Frankreich und Deutschland gross lauft.

Grosse Namen enthält das Emelka-Programm. Willy Forst zeigt seinen «Burgtheater»-Film. Zweimal wird Benjamino Gigli und einmal Jan Kiepura singen. Dazu erscheint Paula Wessely — «Episode» ist uns, geschäftlien und vom Film als Ganzes gesprochen, unvergessen in Erinner

als Ganzes gesprochen, unvergessen in Erinne-rung — in einem Grossfilm. Es steht unzweifelhaft fest: Die Emelka hat sich mit ihren 22 Fil-

nart test: Die Emeika nat sien mit ihren 22 Fil-men vom Filmmarkt Gutes geholt. Ein Lilian Harvey-Willy Fritseh-Tonfilm, drei Albers-Filme und ein Film von Kiepura krönen das über 40 Filme nennende Verleihprogramm der Eos-Film (Basel). Ufafilme zählen seit jeher zum eisernen Bestand eines guten Film- und Sai-sonprogramms. Die Paramount bringt einige insonprogramms. Die Paramount bringt einige in-teressante Neuerscheinungen. Gespannt ist der Theaterbesitzer vor allem auf die zwei angekün-digten Farben-Grossfilme. Mit ihrem Angebot steht die Eos-Film rein zahlenmässig an der Spitze sämtlicher schweizerischen Verleiher. Eine gliekliche Hand hatte dieses Jahr unstrei-tig die Neue Interna-Tonfilm-Vertriebs A.G. (Zü-rich). Der triumphale Siegeszug von «Arzt au-

tig die Neue Interna-Tonfilm-Vertriebs A.G. (Zürich). Der triumphale Siegeszug von «Arzt aus Leidenschaft» kennen wir aus der deutsehen Eachpresse. Zwei Gustav Fröhlich-Filme, der Film mit Louis Graveure «Ein Lied klagt an.». Dr. Arnold Fank's Japan-Film und Leo Tolstoifs «Kreuzersonate» sind unzweifelhaft vielversprechende Spitzen- und Grossfilme. Das Programm nennt total 27 Filme.

Dass die Metro-Goldwyn-Mayer A.G. von ihren Gol Eilmen die sieh durchschuitführen Jahr pro-

Dass die Metro-Goldwyn-Mayer A.G. von ihree 60 Filmen, die sich durchschnittlich pro Jahr pro-duziert, nur jeweilen das Beste nach Europa hin überschickt, ist bekannt, Der Garbo-Film «Anna Karenina» ist in Zürich, Bern und Basel bereits gross gelaufen. «Meuterei auf der Bounty» soll — so sagt das Programm — «Ben Hur» eben bürtig sein. Grosses unter den restlichen 31 Fil-men versprechen: «Broadway-Melodie 1936». «Tarzans Flucht», «Romeo Julia». Bei der Mononol-Films A.G (Zürich) — sie of-

bürtig sein. Grosses unter den restlichen 31 Fil
men versprechen: «Broadway-Melodie 1936».
«Tarzans Flucht*, «Romeo Julia».
Bei der Monopol-Films A.G. (Zürich) — sie offeriert 23 Filme — ist der Gigli-Film «Ave Maria» allen voranzustellen. Pola Negri erscheint
— nach ihrem erfolgreichen come back in «Mazurka» — in zwei Filmen und lauft «Stjenka
Rasin» (Wolga-Wolga) in der Schweiz so erfolgreich wie in Deutschland, so hat sieh der Theaterbesitzer, der Monopol-Filme spielt, unzweifellatt einen Geschäftsfilm ersten Ranges gesiehert
Die Tobis (Zürich) zählt «Der Kaiser von Kalifornien» (Ilauptrolle: Luis Trenker) und Willy
Forst's «Allotria» zu den Spitzenfilmen. Unter
den ührigen 27 Filmen interessieren vor allem der
zweite Trenker-Film «Condottieri» und «Das
Schloss in Flandern» (Marta Eggerth). Ausserdem bringt die Tobis dem Theaterbesitzer nach
allzulanger Pause wieder Renate Müller.
Das gesamte Angebot dieser sieben Verleihfirmen — wir werden, wie gesagt, auf die Produktion der anderen Verleiher noch zuriekkommen
— steht quantitativ und qualitativ keineswegs
hinter dem Angebot früherer Jahre. Der deutsche
Film steht zahlenmässig vor seinem größsten
Konkurrenten, dem «Amerikaner». Der Theaterbesitzer in der deutschen Schweiz ist heute auf
den deutschgesprochenen Film angewiesen.
Fremdsprachige Produktionen, sehst wenn es
sich um Spitzenfilme handelt, sind in der Kleinstadt und erst recht in der Provinz regelmässig
und vorauzsuschende Versager.
Wiehtig ist zu sagen, dass hier nur die Spitzenrilme notiert sind und das, was der Theaterbesitzer mit diesen, resp. um diese spielen zu kön-

nen, mitabschliessen muss, ist ebensowichtig, ja oft wichtiger als die sogen. «Grossen». Denn — geschäftlich und vom Besucher aus gesehen — ist es besser, 10 gute Durchschnitts-filme zu spielen, als zwei Spitzenfilme und acht schlechte

schlechte.

Für den Theaterbesitzer ist es heute doppelt nötig, vorsiehtig zu kalkulieren. Denn wir alle — und wohl niemand — wissen nicht, was uns bevorsteht. Die Krise, eine nichtabzustreitende Kinomidigkeit, der Mangel an Initiative bei der Produktion, kürzer; der Mangel an guten Filmen, Sport, Radio etc., zusammenfassend der schlechte Geschäftsgang, haben heute die Reserven des Kinoinhabers — d. h. falls er noch solche hatte-vollständig aufgezehrt. Normen für Konditionen gibt es nicht. Es ist Sache jedes Einzelnen zu überlegen, was er — geschäftlich gesehen — verantworten kann. Die Zeiten sind schlecht. Wir wollen daraus lehren, Schwarzseherei ist nicht wollen daraus lehren, Schwarzscherei ist nicht unsere Sache, aber übertriebener Optimismus ist heute ebenso verwerflich, wie der aus allen Zei-tungen und Gesichtern schreiende Pessimismus.

La censure...

Le Département de justice et police du canton : Vaud nous communique :

Concerne les films:

Concerne les films:

Bichon, Le chemin des jeunes, Dora Nelson ou Une femme qui explose, La flamme, Frontière, La garçonne, Les hommes traqués, Je suis une lady, Madame y consent, Mains coupables, Marchand d'amour, Une poule sur un mur, Les maries de Cronstadt, Meurtres, Le mort qui marche, On ne roule pas Antoinette, La petite dame des vagons-lits, Les révoltés du Bunty, Rose de minuit, Sacré Léonce, La souris bleue, Les temps modernes, Une certaine jeune fille, Vertige d'un soir, La ville sans loi.

En amplication des dispositions de l'art 14 de

En application des dispositions de l'art. 14 de l'arrêté du 4 octobre 1927 sur les cinématogra-phes, les films suivants sont interdits sur tout le territoire vaudois.

territoire vaudois.

Les hommes traqués. — Motifs : Film de gang-sters présentant une succession de scènes vio-lentes. La notion du respect de la vie humaie n'existe pas. L'influence d'un tel film peut pro-voquer des réactions malsaines. Susceptile de suggérer des actes criminels ou délictueux.

Sacré Léonce. — Motifs : Gros vaudeville trivial où la vertu et la morale sont tournés en ridi-cule, le film étant au surplus nettement con-traire aux bonnes mœurs.

Les personnes qui feraient projeter les films interdits sous leur titre original ou sous un titre différent s'exposent aux pénalités prévues aux art. 79 et suivants de l'arrêté précité.

différent s'exposent aux pénalités prévues aux art. 79 et suivants de l'arrêté précité.
L'interdiction d'admission des enfants est étendue aux jeunes gens n'ayant pas 18 ans révolus, à l'égard des films suivants : Bichon, La flamme, Je suis une lady, Mains coupables, Madame y consent, Marchand d'amour, La souris bleue, Les révoltés du «Bunty», Une certaine jeune fille, Vertige d'un soir, La ville sans loi.
Le film «Dora Nelson» porte maintenant le titre : Une femme qui explose. Il ne peut être aurisé aux jeunes gens de moins de 18 ans. Nous prions les municipalités de ne pas autoriser la projection du film La garçonne sans en référer au Département de justice et police, qui donnera des directions spéciales.
Les films ci-après ne peuvent être représentés publiquement sans faire l'objet d'une décision préalable du Département : Le chemin des jeunes (russe), Frontière (russe), Les marins de Cronstadt (russe), La petite dame des vagons-lits, Le mort qui marche (film d'épouvante), On ne roule pas Antoinette, Une poule sur un mur.
Les films suivants sont autorisés sans réserve: Meurtres, Les temps modernes, Rose de minuit.

Le chef du Département : BAUP.

AN UNSERE LESER!

Filmverleiher, Kinodirektoren, arbeifen Sie mit am

Schweizer FILM Suisse

Unterbreiten Sie uns Ihre Anregungen und Vorschläge. Alle interessanten Artikel werden veröffentlicht.

Une sage décision

Dans sa dernière séance, tenue jeudi 23 juillet, la commission fédérale d'études en matière cinématographique a décidé de ne pas recommander aux autorités fédérales, dans les conditions présentes, l'octroi d'une subvention pour la construction d'un studio pour films sonores. La question de la création d'un studio suisse pour y tourner de grands films doit être considérée comme n'étant pas encore mûre, et cela pour des raisons d'ordre culturel et économique. Il appartiendra à la Chambre suisse du film, dont la constitution est envisagée, de reprendre cette question en temps opportun. temps opportun.

Une encyclique du pape

Le pape adresse une lettre encylque à l'épiscopat du monde entier, où il expose les graves
dangers que le cinéma représente pour les individus comme pour la société.

Afin de combattre efficacement le mal, le souverain pontife preserit ce qui suit:

1. Les éveques tâcheront d'obtenir de leurs fidèles la promesse, renouvelable chaque année, de
ne jamais assister à la projection de mauvaises
pellicules, Ils tâcheront de se faire aider dans
cette tâche par les pères et les mères de famille
qui comprendront leur responsabilité.

2. Après que tout le peuple fidéle aura été bien
informé de la valeur morale des films, il sera
procété, dans chaque pays, à la constitution, sous
la direction des évêques, d'un bureau de placement des pellicules qu'il fera connaître aux fidèles, en leur indiquant celles auxquelles on peut
assister sans inconvénient.

En Suisse, nos censeurs vont certainement se

En Suisse, nos censeurs vont certainement se montrer beaucoup plus sévères. Aux loueurs à se prémunir en faisant toutes réserves utiles lors des achats de films légers.

Der Zirkus Knie kommt

Nachstehend finden Sie die Liste der Besuchs-Daten des Zirkus Knie der verschiedenen Schweizer-Städte. Diese Liste wird Filmverleiher und Kinodirektoren in-

Sept.	8-14	St. Gallen.
>	16-18	Schaffhausen
~ >	19-24	Winterthur,
>	25-28	Frauenfeld.
> >	29- 1 Okt.	Kreuzlingen.
Okt.	2- 5	Amriswil.
>	6-8	Buchs.
>	9-14	Chur.
>	15-18	Glarus.
>	19-22	Wattwil.
>	23-26	Wil.
>.	27-29	Bülach,
>	30- 2 Nov.	Horgen.
Nov.	3- 5	Uznach.
>	6- 9	Lachen.

c. conradty's Kino-Kohlen ,, NORIS-HS "

